RCS : NANTES
Code greffe : 4401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 01549
Numéro SIREN : 504 673 393
Nom ou dénomination : ABALOR

Ce dépôt a été enregistré le 19/06/2019 sous le numéro de dépôt 8768

ABALOR
Société par actions simplifiée au capital de 50 000 euros
Siège social : 11 Place du Général de Gaulle - 44980 SAINTE LUCE SUR LOIRE
504 673 393 RCS NANTES

EXERCICE CLOS LE 30 NOVEMBRE 2018

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 16 MAI 2019

* * *

COMPTES ANNUELS ET ANNEXES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT

* * *

Le Président

Bilan

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 30/11/2018	Net au 30/06/2017
ACTIF				
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets, droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes/Immo.Incorp.				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, Mat. Outil.				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations évaluées				
Autres participations	1 135 519		1 135 519	1 141 919
Créances rattachées à des participations				25 218
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	***1 135 519***		***1 135 519***	***1 167 137***
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	243 628		243 628	276 171
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	5 861		5 861	7 615
Autres créances	66 409		66 409	74 339
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				102 710
Disponibilités	107 394		107 394	32 554
Charges constatés d'avance (3)	7 182		7 182	10 179
TOTAL ACTIF CIRCULANT	***430 474***		***430 474***	***503 567***
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de rembt obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
TOTAL ACTIF	**1 565 993**		**1 565 993**	**1 670 703**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan

	au 30/11/2018	au 30/06/2017
PASSIF		
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	50 000	50 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	5 000	5 000
Réserves statutaires ou contactuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	872 798	803 119
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**-7 952**	**69 679**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	15 000	15 000
TOTAL CAPITAUX PROPRES	***934 846***	***942 798***
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	78 560	207 082
Emprunts et dettes financières diverses (3)	140 100	
Avances et commandes reçues sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	323 052	407 459
Dettes fiscales et sociales	89 435	113 275
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		90
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	***631 147***	***727 905***
Ecarts de convertion passif		
TOTAL PASSIF	**1 565 993**	**1 670 703**
(1) Dont à plus d'un an (a)		104 301
(1) Dont à moins d'un an (a)	631 147	623 605
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) Al'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	du 01/07/17 au 30/11/18 17 mois	%	du 01/07/16 au 30/06/17 12 mois	%
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises	5 518 050	99,06	4 003 083	99,04
Production vendue	52 083	0,94	38 786	0,96
Chiffre d'affaires net	**5 570 133**	**100,00**	**4 041 869**	**100,00**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions et transferts de charges	8 958	0,16	5 730	0,14
Autres produits	2 614	0,05	2 998	0,07
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	***5 581 705***	***100,21***	***4 050 597***	***100,22***
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises	3 888 055	69,80	2 928 793	72,46
Variation de stock	32 543	0,58	-3 022	-0,07
Achats de matières premières et autres appro.	6 936	0,12	3 905	0,10
Variation de stock (m.p.)				
Autres achats & charges externes	1 001 845	17,99	612 072	15,14
Impôts, taxes et versements assimilés	43 895	0,79	31 316	0,77
Salaires et Traitements	464 619	8,34	363 980	9,01
Charges sociales	163 518	2,94	113 518	2,81
Amortissements et provisions				
Autres charges	6 110	0,11	4 304	0,11
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	***5 607 521***	***100,67***	***4 054 866***	***100,32***
RESULTAT D'EXPLOITATION	**-25 816**	**-0,46**	**-4 269**	**-0,11**
Quote parts de résultat sur opérations en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
De participation			50 825	1,26
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immo.				
Autres intérêts et produits assimilés	566	0,01	1 224	0,03
Reprises sur dépré., prov. et transferts de charges				
Différence positive de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mob. de plac.				
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	***566***	***0,01***	***52 049***	***1,29***
CHARGES FINANCIERES				
Dotations aux amortissements., dépréciations et prov.				
Intérêts et charges assimilées	3 987	0,07	4 162	0,10
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mob. de plac.				
TOTAL CHARGES FINANCIERES	***3 987***	***0,07***	***4 162***	***0,10***
RESULTAT FINANCIER	**-3 421**	**-0,06**	**47 887**	**1,18**
RESULTAT COURANT avant impôts	**-29 238**	**-0,52**	**43 618**	**1,08**
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion	1 658	0,03	10 115	0,25

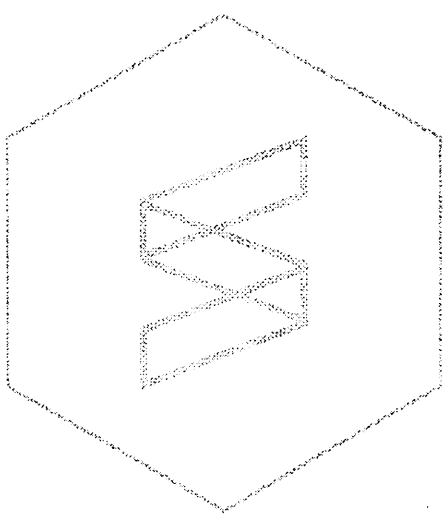
Compte de résultat

	du 01/07/17 au 30/11/18 17 mois	%	du 01/07/16 au 30/06/17 12 mois	%
Sur opération en capital	6 400	0,11		
Reprises sur prov. et dépré. et transferts de charges				
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	***8 058***	***0,14***	***10 115***	***0,25***
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion	1 500	0,03	229	0,01
Sur opération en capital	6 400	0,11		
Dotations aux amortissements., dépréciations et prov.				
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	***7 900***	***0,14***	***229***	***0,01***
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**158**		**9 887**	**0,24**
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices	-21 128	-0,38	-16 174	-0,40
RESULTAT DE L'EXERCICE	**-7 952**	**-0,14**	**69 679**	**1,72**

Dossier Financier 2018

Période du 01/07/2017 au 30/11/2018

Annexe



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ABALOR

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/11/2018, dont le total est de 1 565 993 Euro
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 7 952 Euro.

L'exercice a une durée de 17 mois, recouvrant la période du 01/07/2017 au 30/11/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/01/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/11/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Conformément à l'avis CNC du 15 juin 2007, les frais liés à l'acquisition (droits de mutation, honoraires et frais d'actes) des titres de participation peuvent être incorporés au prix de revient de ces titres.

Dans ce cas, un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks, acquis auprès de notre centrale d'achats, sont valorisés par cette dernière suivant les derniers cours d'achat, en tenant compte des frais accessoires.
Les stocks provenant de fournisseurs directs sont évalués au dernier prix d'achat ou, à défaut, par application d'un coefficient sur le prix de vente.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est

Règles et méthodes comptables

supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,32 %
- Taux de croissance des salaires : 1,5 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : Table INSEE 2018

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 20 674 Euro (dont un produit théorique correspondant aux rémunérations éligibles courues à la date de clôture constaté au titre des créances à recevoir sur l'Etat pour un montant de 11 313 Euro) a été porté au crédit du compte 699 - Crédits d'impôts.
Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution du poste d'impôts sur les bénéfices

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Faits caractéristiques

Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre

Suite au report de la date d'arrêté fiscal au 30 novembre 2018, l'exercice comptable a une durée de 17 mois.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLE				
Immobilisations corporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Immobilisations financières				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 167 137	-25 218	6 400	1 135 519
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	*1 167 137*	*-25 218*	*6 400*	*1 135 519*
ACTIF IMMOBILISE	**1 167 137**	**-25 218**	**6 400**	**1 135 519**

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions			-25 218	-25 218
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice			***-25 218***	***-25 218***
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			6 400	6 400
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			***6 400***	***6 400***

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL LUDIS 44980 SAINTE LUCE SUR LOIRE	40 000	222 435	100,00	89 227
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	1 086 719	1 086 719			
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 79 453 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	5 861	5 861	
Autres	66 409	66 409	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	7 182	7 182	
TOTAL CREANCES	**79 453**	**79 453**	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients factures à établir	560
Avoirs et ristournes à recevoir, fo	9 258
Etat - Produits à recevoir	11 313
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR	**21 131**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 50 000,00 Euro décomposé en 5 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 Euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	5 000	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	5 000	10,00

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 19/12/2017.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	69 679
Prélèvements sur les réserves	
TOTAL DES ORIGINES	***69 679***
Affectations aux réserves	69 679
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
TOTAL DES AFFECTATIONS	***69 679***

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Début d'exercice	Affectation Résultat N-1	Autres mouvements	Fin d'exercice
Capital	50 000			50 000
Réserve légale	5 000			5 000
Réserves générales	803 119	69 679		872 798
Résultat de l'exercice	69 679	-69 679	-7 952	-7 952
Provisions réglementées	15 000			15 000
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**942 798**		**-7 952**	**934 846**

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	15 000			15 000
Implantations à l'étranger				
Prêts d'installation				
Autres provisions				
TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES	**15 000**			**15 000**
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 631 147 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 2 ans au maximum à l'origine				
- à plus de 2 ans à l'origine	78 560	78 560		
Emprunts et dettes financières divers	140 100	140 100		
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	323 052	323 052		
Dettes fiscales et sociales	89 435	89 435		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	**631 147**	**631 147**		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice	128 713			

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	78 369	78 369	1 071 719
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
TOTAL DETTES GARANTIES	**78 369**	**78 369**	**1 071 719**

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs, factures non parvenue	44 288
Int.Courus/Emp. Bancaire	191
Provision pour congés à payer	12 507
Provision primes 13 ème Mois	12 727
Charges sociales congés payés	4 247
Charges sociales 13ème Mois	4 524
Prov. réduction Fillon	3 969
Cap Taxe apprentissage	1 931
Cap Format° Profes. Continue	2 982
Cap cet	5 223
Cap Organic- Taxe Grande Surface	8 864
Cap Taxe Véhicules Sociétés	846
TOTAL CHARGES A PAYER	**102 300**

Les dettes concernant les entreprises liées ou avec un lien de participation se montent à 0 Euro et se repartissent comme suit :

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	7 182		
TOTAL DES CCA	**7 182**		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	30/11/2018
Coopérations et recettes diverses	11 583
Ventes de marchandises	5 518 051
Commissions et produits divers	40 500
TOTAL CA PAR SECTEUR D'ACTIVITE	**5 570 133**

Charges et produits d'exploitation et financiers

Frais accessoires d'achat

	Valeur globale	Dont frais accessoires
Achats de marchandises	3 888 055	73 359
Achats de matières premières et fournitures		
Achats d'autres approvisionnements	6 936	
Achats de matériel, équipements et travaux		
Achats non stockés de matières et fournitures	94 626	
TOTAL FRAIS ACCESSOIRES	**3 989 618**	**73 359**

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire
Honoraire de certification des comptes : 5 420 Euro
Honoraire des autres services : 0 Euro

Notes sur le compte de résultat

Résultat financier

	30/11/2018	30/06/2017
Produits financiers de participation		50 825
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	566	1 224
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	***566***	***52 049***
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	3 987	4 162
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	***3 987***	***4 162***
Résultat financier	***-3 421***	***47 887***

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
Transfert de charges d'exploitation		
791000 - Transfert de charges d'exploitation	*2 145*	
791040 - Transfert de charges véhicule loc U	*6 587*	
	8 732	
TOTAL TRANSFERT DE CHARGES	**8 732**	

Charges et Produits exceptionnels

Notes sur le compte de résultat

Résultat exceptionnel

Résultat exceptionnel

	30/11/2018	30/06/2017
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 658	10 115
Produits exceptionnels sur opérations en capital	6 400	
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Total des produits exceptionnels	***8 058***	***10 115***
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 500	229
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	6 400	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles	***7 900***	***229***
Résultat exceptionnel	***158***	***9 887***

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 500	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	6 400	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		516
Produits des cessions d'éléments d'actif		6 400
Produits sur exercices antérieurs		1 142

Résultat et impôts sur les bénéfices

Notes sur le compte de résultat

	Montant
Base de calcul de l'impôt	
Taux Normal - 33 1/3 %	
Taux Réduit - 15 %	
Plus-Values à LT - 15 %	
Concession de licences - 15 %	
Contribution locative - 2,5 %	
Crédits d'impôt	
Crédit recherche	
Crédit formation des dirigeants	
Crédit apprentissage	
Crédit famille	
Investissement en Corse	
Crédit en faveur du mécénat	454
Autres imputations	

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 13 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	1	
Agents de maîtrise et techniciens	2	
Employés	10	
Ouvriers		
TOTAL EFFECTIF	**13**	

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en Euro
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	14 247
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Nantissement de 2 500 actions de la SAS LUDIS	78 369
Intérêts d'emprunts non échus	385
Autres engagements donnés	**78 754**
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	**93 001**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	78 369
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 14 247 Euro
La méthode retenue dans le cadre de cette évaluation est la méthode des unités de crédit projetées (ou méthode du prorata des droits au terme).

Cette méthode est définie par la norme comptable IAS 19 révisée (norme européenne) et par la norme FAS87 (norme US GAAP). Elle est conforme à la recommandation 2003 R-01 du CNC.

Le montant auquel conduit l'utilisation de cette méthode correspond à la notion de dette actuarielle.

Cette méthode consiste à :

- Evaluer les flux futurs probables en se basant sur les hypothèses d'évolution des rémunérations, les droits exigibles au moment du départ à la retraite et les probabilités de présence dans l'entreprise;
- Actualiser ces flux à la date d'évaluation afin d'obtenir la valeur actuelle probable des flux futurs (VAP).
- Proratiser la valeur actuelle probable des flux futurs afin d'obtenir la dette actuarielle (Valeur actualisée de l'obligation).

Le calcul est effectué salarié par salarié. L'engagement total de l'entreprise correspond à la somme des engagements individuels.

Régimes à cotisations définies
Montant des cotisations comptabilisées en charges : 27 586 Euro

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

L'entreprise a consacré le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi au maintien de sa compétitivité par une action sur ses prix de vente, ainsi qu'à la sauvegarde de l'emploi.

Tableau des cinq derniers exercices

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Capital en fin d'exercice					
Capital social	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000
Nombre d'actions ordinaires	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000
Opérations et résultats :					
Chiffre d'affaires (H.T.)	4 756 733	4 649 697	4 323 148	4 041 869	5 570 133
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions	146 856	134 061	134 716	53 504	-29 306
Impôts sur les bénéfices	12 837	6 248	1 366	-16 174	-21 128
Participation des salariés					
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	134 019	127 813	133 123	69 679	-7 952
Résultat distribué	40 000	60 000	50 000		
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions	26,80	25,56	26,67	13,94	-1,64
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions	26,80	25,56	26,62	13,94	-1,59
Dividende distribué	8,00	12,00	10,00		
Personnel					
Effectif salariés	24	23	20	20	20
Montant de la masse salariale	400 558	401 188	377 082	363 980	464 619
Montant des sommes versées en avantages sociaux	145 289	144 834	138 247	113 518	163 518

ABALOR
Société par actions simplifiée au capital de 50 000 euros
Siège social : 11 Place du Général de Gaulle, 44980 SAINTE LUCE SUR LOIRE
504 673 393 RCS NANTES

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 16 MAI 2019

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 NOVEMBRE 2018

L'associée unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 30 novembre 2018 s'élevant à -7 951 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice : -7 951 euros

Prélèvement sur les réserves :

- sur le compte "autres réserves" 7 951 euros

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Montant distribué	Ouvrant droit à la réfaction (selon législation en vigueur)	N'ouvrant pas droit à la réfaction (selon législation en vigueur)
30 juin 2015	30 000 euros	30 000 euros	Néant
30 juin 2016	Néant	Néant	Néant
30 juin 2017	Néant	Néant	Néant

Certifié conforme
La Présidente
BICHRIS DISTRI
Monsieur Christian JEANNIERE



SAS ABALOR
Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
au capital de 50.000 €
11 Place du Général de Gaulle
44980 SAINTE LUCE SUR LOIRE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30 NOVEMBRE 2018
(1er juillet 2017 – 30 Novembre 2018)

Cabinet GUILLET BOUJU ASSOCIES
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
de Rennes
7, rue Roland Garros
44 700 ORVAULT

A l'Associé,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société ABALOR relatifs à l'exercice clos le 30 novembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport, d'une durée exceptionnelle de 17 mois, contre 12 mois l'exercice précédent.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er juillet 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la non-comparabilité des exercices du compte de résultat en raison de l'exercice clos le 30 Novembre 2018 d'une durée exceptionnelle de 17 mois contre 12 mois l'exercice précédent.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous devons porter à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.
Nous avons déterminé qu'il n'y avait pas de point clé de l'audit à communiquer dans notre rapport.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés, sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.
Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Orvault, le 30 Avril 2019

Cabinet GUILLET BOUJU ASSOCIES
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
de Rennes

Dominique GUILLET
Commissaire aux Comptes Associé

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 30/11/2018	Net au 30/06/2017
ACTIF				
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets, droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes/Immo.Incorp.				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, Mat. Outil.				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations évaluées				
Autres participations	1 135 519		1 135 519	1 141 919
Créances rattachées à des participations				25 218
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	*1 135 519*		*1 135 519*	*1 167 137*
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	243 628		243 628	276 171
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	5 861		5 861	7 615
Autres créances	66 409		66 409	74 339
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				102 710
Disponibilités	107 394		107 394	32 554
Charges constatés d'avance (3)	7 182		7 182	10 179
TOTAL ACTIF CIRCULANT	*430 474*		*430 474*	*503 567*
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de rembt obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
TOTAL ACTIF	**1 565 993**		**1 565 993**	**1 670 703**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Cabinet Guillet Bouju Associés

Cabinet Guillet Bouju Associés

Bilan

	au 30/11/2018	au 30/06/2017
PASSIF		
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	50 000	50 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	5 000	5 000
Réserves statutaires ou contactuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	872 798	803 119
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**-7 952**	**69 679**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	15 000	15 000
TOTAL CAPITAUX PROPRES	*934 846*	*942 798*
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	78 560	207 082
Emprunts et dettes financières diverses (3)	140 100	
Avances et commandes reçues sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	323 052	407 459
Dettes fiscales et sociales	89 435	113 275
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		90
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	*631 147*	*727 905*
Ecarts de convertion passif		
TOTAL PASSIF	**1 565 993**	**1 670 703**
(1) Dont à plus d'un an (a)		104 301
(1) Dont à moins d'un an (a)	631 147	623 605
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) Al'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

Cabinet Guillet Bouju Associé

	du 01/07/17 au 30/11/18 17 mois	%	du 01/07/16 au 30/06/17 12 mois	%
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises	5 518 050	99,06	4 003 083	99,04
Production vendue	52 083	0,94	38 786	0,96
Chiffre d'affaires net	**5 570 133**	**100,00**	**4 041 869**	**100,00**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions et transferts de charges	8 958	0,16	5 730	0,14
Autres produits	2 614	0,05	2 998	0,07
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	*5 581 705*	*100,21*	*4 050 597*	*100,22*
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises	3 888 055	69,80	2 928 793	72,46
Variation de stock	32 543	0,58	-3 022	-0,07
Achats de matières premières et autres appro.	6 936	0,12	3 905	0,10
Variation de stock (m.p.)				
Autres achats & charges externes	1 001 845	17,99	612 072	15,14
Impôts, taxes et versements assimilés	43 895	0,79	31 316	0,77
Salaires et Traitements	464 619	8,34	363 980	9,01
Charges sociales	163 518	2,94	113 518	2,81
Amortissements et provisions				
Autres charges	6 110	0,11	4 304	0,11
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	*5 607 521*	*100,67*	*4 054 866*	*100,32*
RESULTAT D'EXPLOITATION	**-25 816**	**-0,46**	**-4 269**	**-0,11**
Quote parts de résultat sur opérations en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
De participation			50 825	1,26
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immo.				
Autres intérêts et produits assimilés	566	0,01	1 224	0,03
Reprises sur dépré., prov. et transferts de charges				
Différence positive de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mob. de plac.				
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	*566*	*0,01*	*52 049*	*1,29*
CHARGES FINANCIERES				
Dotations aux amortissements., dépréciations et prov.				
Intérêts et charges assimilées	3 987	0,07	4 162	0,10
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mob. de plac.				
TOTAL CHARGES FINANCIERES	*3 987*	*0,07*	*4 162*	*0,10*
RESULTAT FINANCIER	**-3 421**	**-0,06**	**47 887**	**1,18**
RESULTAT COURANT avant impôts	**-29 238**	**-0,52**	**43 618**	**1,08**
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion	1 658	0,03	10 115	0,25

Compte de résultat

Cabinet Guillet Bouju Associé

	du 01/07/17 au 30/11/18 17 mois	%	du 01/07/16 au 30/06/17 12 mois	%
Sur opération en capital	6 400	0,11		
Reprises sur prov. et dépré. et transferts de charges				
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	*8 058*	*0,14*	*10 115*	*0,25*
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion	1 500	0,03	229	0,01
Sur opération en capital	6 400	0,11		
Dotations aux amortissements., dépréciations et prov.				
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	*7 900*	*0,14*	*229*	*0,01*
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**158**		**9 887**	**0,24**
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices	-21 128	-0,38	-16 174	-0,40
RESULTAT DE L'EXERCICE	**-7 952**	**-0,14**	**69 679**	**1,72**

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ABALOR

Cabinet Guillet Bouju Associés

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/11/2018, dont le total est de 1 565 993 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 7 952 Euro.

L'exercice a une durée de 17 mois, recouvrant la période du 01/07/2017 au 30/11/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/01/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/11/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Conformément à l'avis CNC du 15 juin 2007, les frais liés à l'acquisition (droits de mutation, honoraires et frais d'actes) des titres de participation peuvent être incorporés au prix de revient de ces titres.

Dans ce cas, un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks, acquis auprès de notre centrale d'achats, sont valorisés par cette dernière suivant les derniers cours d'achat, en tenant compte des frais accessoires.
Les stocks provenant de fournisseurs directs sont évalués au dernier prix d'achat ou, à défaut, par application d'un coefficient sur le prix de vente.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est

Règles et méthodes comptables

Cabinet
Guillet Bouju Associés

supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,32 %
- Taux de croissance des salaires : 1,5 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : Table INSEE 2018

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 20 674 Euro (dont un produit théorique correspondant aux rémunérations éligibles courues à la date de clôture constaté au titre des créances à recevoir sur l'Etat pour un montant de 11 313 Euro) a été porté au crédit du compte 699 - Crédits d'impôts.
Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution du poste d'impôts sur les bénéfices

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Faits caractéristiques

Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre

Suite au report de la date d'arrêté fiscal au 30 novembre 2018, l'exercice comptable a une durée de 17 mois.

Cabinet Guillet Boujju Associés

Notes sur le bilan

Cabinet Guillet Bouju Associés

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLE				
Immobilisations corporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Immobilisations financières				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 167 137	-25 218	6 400	1 135 519
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	*1 167 137*	*-25 218*	*6 400*	*1 135 519*
ACTIF IMMOBILISE	**1 167 137**	**-25 218**	**6 400**	**1 135 519**

Notes sur le bilan

Cabinet Guillet Bouju Associés

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions			-25 218	-25 218
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice			*-25 218*	*-25 218*
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			6 400	6 400
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			*6 400*	*6 400*

Notes sur le bilan

Cabinet
Guillet Bouju Associés

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL LUDIS 44980 SAINTE LUCE SUR LOIRE	40 000	222 435	100,00	89 227
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	1 086 719	1 086 719			
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Cabinet Guillet Bouju Associés

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 79 453 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	5 861	5 861	
Autres	66 409	66 409	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	7 182	7 182	
TOTAL CREANCES	**79 453**	**79 453**	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients factures à établir	560
Avoirs et ristournes à recevoir, fo	9 258
Etat - Produits à recevoir	11 313
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR	**21 131**

Notes sur le bilan

Cabinet Guillet Bouju Associés

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 50 000,00 Euro décomposé en 5 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 Euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	5 000	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	5 000	10,00

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 19/12/2017.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	69 679
Prélèvements sur les réserves	
TOTAL DES ORIGINES	69 679
Affectations aux réserves	69 679
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
TOTAL DES AFFECTATIONS	69 679

Notes sur le bilan

Cabinet Guillet Bouju Associés

Tableau de variation des capitaux propres

	Début d'exercice	Affectation Résultat N-1	Autres mouvements	Fin d'exercice
Capital	50 000			50 000
Réserve légale	5 000			5 000
Réserves générales	803 119	69 679		872 798
Résultat de l'exercice	69 679	-69 679	-7 952	-7 952
Provisions réglementées	15 000			15 000
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**942 798**		**-7 952**	**934 846**

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	15 000			15 000
Implantations à l'étranger				
Prêts d'installation				
Autres provisions				
TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES	**15 000**			**15 000**
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Notes sur le bilan

Cabinet Guillet Bouiu Associés

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 631 147 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 2 ans au maximum à l'origine				
- à plus de 2 ans à l'origine	78 560	78 560		
Emprunts et dettes financières divers	140 100	140 100		
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	323 052	323 052		
Dettes fiscales et sociales	89 435	89 435		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	**631 147**	**631 147**		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice	128 713			

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	78 369	78 369	1 071 719
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
TOTAL DETTES GARANTIES	**78 369**	**78 369**	**1 071 719**

Cabinet
Guillet Bouju Associés

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs, factures non parvenue	44 288
Int.Courus/Emp. Bancaire	191
Provision pour congés à payer	12 507
Provision primes 13 ème Mois	12 727
Charges sociales congés payés	4 247
Charges sociales 13ème Mois	4 524
Prov. réduction Fillon	3 969
Cap Taxe apprentissage	1 931
Cap Format° Profes. Continue	2 982
Cap cet	5 223
Cap Organic- Taxe Grande Surface	8 864
Cap Taxe Véhicules Sociétés	846
TOTAL CHARGES A PAYER	**102 300**

Les dettes concernant les entreprises liées ou avec un lien de participation se montent à 0 Euro et se repartissent comme suit :

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	7 182		
TOTAL DES CCA	**7 182**		

Notes sur le compte de résultat

Cabinet Guillet Bouju Associés

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	30/11/2018
Coopérations et recettes diverses	11 583
Ventes de marchandises	5 518 051
Commissions et produits divers	40 500
TOTAL CA PAR SECTEUR D'ACTIVITE	**5 570 133**

Charges et produits d'exploitation et financiers

Frais accessoires d'achat

	Valeur globale	Dont frais accessoires
Achats de marchandises	3 888 055	73 359
Achats de matières premières et fournitures		
Achats d'autres approvisionnements	6 936	
Achats de matériel, équipements et travaux		
Achats non stockés de matières et fournitures	94 626	
TOTAL FRAIS ACCESSOIRES	**3 989 618**	**73 359**

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire
Honoraire de certification des comptes : 5 420 Euro
Honoraire des autres services : 0 Euro

Cabinet Guillet Bouiu Associés

Notes sur le compte de résultat

Résultat financier

	30/11/2018	30/06/2017
Produits financiers de participation		50 825
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	566	1 224
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	*566*	*52 049*
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	3 987	4 162
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	*3 987*	*4 162*
Résultat financier	*-3 421*	*47 887*

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
Transfert de charges d'exploitation		
791000 - Transfert de charges d'exploitation	*2 145*	
791040 - Transfert de charges véhicule loc U	*6 587*	
	8 732	
TOTAL TRANSFERT DE CHARGES	**8 732**	

Charges et Produits exceptionnels

Notes sur le compte de résultat

Cabinet Guillet Bouju Associés

Résultat exceptionnel

Résultat exceptionnel

	30/11/2018	30/06/2017
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 658	10 115
Produits exceptionnels sur opérations en capital	6 400	
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Total des produits exceptionnels	***8 058***	***10 115***
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 500	229
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	6 400	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles	***7 900***	***229***
Résultat exceptionnel	***158***	***9 887***

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 500	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	6 400	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		516
Produits des cessions d'éléments d'actif		6 400
Produits sur exercices antérieurs		1 142

Résultat et impôts sur les bénéfices

Notes sur le compte de résultat

	Montant
Base de calcul de l'impôt	
Taux Normal - 33 1/3 %	
Taux Réduit - 15 %	
Plus-Values à LT - 15 %	
Concession de licences - 15 %	
Contribution locative - 2,5 %	
Crédits d'impôt	
Crédit recherche	
Crédit formation des dirigeants	
Crédit apprentissage	
Crédit famille	
Investissement en Corse	
Crédit en faveur du mécénat	454
Autres imputations	

Cabinet Guillet Bouju Associés

Autres informations

Cabinet Guillet Bouju Associés

Effectif

Effectif moyen du personnel : 13 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	1	
Agents de maîtrise et techniciens	2	
Employés	10	
Ouvriers		
TOTAL EFFECTIF	**13**	

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en Euro
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	14 247
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Nantissement de 2 500 actions de la SAS LUDIS	78 369
Intérêts d'emprunts non échus	385
Autres engagements donnés	**78 754**
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	**93 001**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	78 369
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Cabinet Guillet Bouju Associés

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 14 247 Euro
La méthode retenue dans le cadre de cette évaluation est la méthode des unités de crédit projetées (ou méthode du prorata des droits au terme).

Cette méthode est définie par la norme comptable IAS 19 révisée (norme européenne) et par la norme FAS87 (norme US GAAP). Elle est conforme à la recommandation 2003 R-01 du CNC.

Le montant auquel conduit l'utilisation de cette méthode correspond à la notion de dette actuarielle.

Cette méthode consiste à :

- Evaluer les flux futurs probables en se basant sur les hypothèses d'évolution des rémunérations, les droits exigibles au moment du départ à la retraite et les probabilités de présence dans l'entreprise;
- Actualiser ces flux à la date d'évaluation afin d'obtenir la valeur actuelle probable des flux futurs (VAP).
- Proratiser la valeur actuelle probable des flux futurs afin d'obtenir la dette actuarielle (Valeur actualisée de l'obligation).

Le calcul est effectué salarié par salarié. L'engagement total de l'entreprise correspond à la somme des engagements individuels.

Régimes à cotisations définies
Montant des cotisations comptabilisées en charges : 27 586 Euro

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

L'entreprise a consacré le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi au maintien de sa compétitivité par une action sur ses prix de vente, ainsi qu'à la sauvegarde de l'emploi.